

il y aurait économie et convenance. Mais on rencontrerait une opposition terrible parmi les privilégiés dépossédés ; ceux qui, pour une croix monumentale destinée à la voie publique , ont préféré les maigres ornements de la fonte de fer aux plans larges et austères de la pierre, ceux-là ne renonceraient pas volontiers aux rideaux rouges et au bois doré. Enfin l'amour-propre du bon peuple , en voyant son église de chef-lieu réduite à un nombre de chapelles qu'on peut trouver dans la plus sauvage succursale, ne manquerait pas de croire l'honneur de St-Rambert compromis, et de crier à la trahison. En effet, telle est aujourd'hui la disposition des esprits, qu'il est rare de chercher le bien sans rencontrer des persécutions ou des obstacles.

On voit encore , dans l'intérieur de la ville de St-Rambert, l'ancienne chapelle des Pénitents transformée en magasin de fourrage. Quoiqu'elle ait été bâtie ou restaurée à l'époque de la Renaissance, elle n'offre rien de remarquable, non plus que la petite église de Blannaz , située dans la montagne, à une lieue sud du chef-lieu.

La chapelle du *Mont-Saint-Michel* , mentionnée dans l'acte de 1191, n'existe plus depuis longtemps. Elle était placée à une lieue nord de Saint-Rambert , dans le voisinage du hameau de Laroche, au milieu des bois, et sur le bord d'un précipice très-profond. Son emplacement est marqué par une grande croix.

## CHAPITRE VIII.

### LE CHATEAU.

En face de l'Abbaye, sur la rive gauche du Brevon, s'élève un haut rocher couronné par les ruines du fameux château de Cornillon. Démoli en 1602 par le maréchal de Biron, il a pourtant gardé jusqu'à ce jour quelques pans de murs soutenus par le lierre, et serait certainement mieux conservé, sans l'acharnement incroyable que les enfants semblent mettre à en effacer les derniers restes. Son plan est un carré long, ou, si l'on veut, un trapèze dont la plus petite face regarde le sud. Dans l'angle